

Le rêve européen mis en péril sur la question des migrations

Antonio Tajani

Président du Parlement européen.

■ La bonne stratégie doit reposer sur deux piliers : arrêter immédiatement les départs depuis les pays de transit et les côtes africaines, et répartir les demandeurs d'asile en Europe selon un mécanisme obligatoire.

Le prochain Conseil européen sera décisif pour l'avenir de l'Union. Si les Etats membres ne trouvent pas, ensemble, un moyen d'endiguer et de réguler l'afflux de migrants et de demandeurs d'asile, le projet même d'Union européenne risque de se voir porter un coup fatal.

L'Union et ses pays membres ont découvert ce phénomène avec un retard coupable et se sont jusqu'à présent contentés de le subir, de limiter les dégâts dans la mesure du possible et de freiner les arrivées à nos frontières.

Stop à l'inertie !

D'ici 2050, la population africaine aura doublé pour dépasser les 2,5 milliards d'habitants. Si nous n'intervenons pas immédiatement, les centaines de milliers de migrants qui frappent aujourd'hui à nos portes deviendront des millions, ce qui aura des conséquences dévastatrices pour l'Europe.

Ce sont l'instabilité et l'insécurité dans de vastes zones de l'Afrique et du Proche-Orient qui sont à l'origine de cet afflux,

ainsi que le terrorisme, la pauvreté, la famine et le changement climatique. Entre 2014 et 2017 seulement, 13 000 personnes au moins ont perdu la vie en Méditerranée, sans compter les dizaines de milliers de morts dans le Sahara.

Nos citoyens ne sont plus disposés à accepter l'inertie de l'Europe, incapable d'apporter des réponses durables à cette tragédie. Ils veulent une Union solidaire avec ceux qui fuient les persécutions et la guerre, mais ferme à l'égard de ceux qui n'ont pas le droit d'entrer ou de rester en Europe.

Seulement ceux qui ont droit à l'asile

Le prochain sommet de l'Union offrira l'ultime occasion de répondre aux attentes d'un demi-milliard d'Européens.

Il faudra du courage, et une véritable stratégie à court, moyen et long terme reposant sur deux piliers : d'une part, arrêter immédiatement les départs depuis les pays de transit et les côtes africaines, en permettant seulement à ceux

qui ont réellement droit à l'asile d'arriver en Europe et, d'autre part, répartir les demandeurs d'asile entre les pays européens selon un mécanisme automatique et obligatoire.

Travailler avec les pays de transit

Dans l'immédiat, il convient de donner un coup d'arrêt

aux départs et d'empêcher les passeurs de mettre en danger des dizaines de milliers de personnes. Ceux qui ont véritablement besoin d'un asile ne peuvent être abandonnés à la merci de trafiquants sans scrupule. Faire obstruction aux départs signifie aussi mettre fin à l'accumulation de profits par ces marchands d'hommes, de femmes et d'enfants.

En prenant pour exemple l'accord passé avec la Turquie, qui a permis de verrouiller la route des Balkans, l'Union doit investir au moins 6 milliards d'euros pour fermer les voies d'accès par la Méditerranée.

En s'inspirant de la coopération entre l'Union et le Niger, il faudra collaborer davantage avec les pays de transit, à savoir la Mauritanie, le Mali, le Tchad, la Tunisie, le Maroc, l'Algérie et la Libye.

Avant 2016, 150 000 migrants passaient chaque année par le Niger. En 2018, ils n'étaient plus que 5 000. Par ailleurs, 1 500 demandeurs d'asile ont pu être évacués depuis la Libye et accueillis temporairement au Niger la même année.

Je me rendrai à Niamey et à Agadez à la mi-juillet afin de renforcer notre coopération avec le Niger, à la tête également d'une mission de diplomatie économique composée d'entrepreneurs européens.

Des transferts sûrs et équitables

En 2017, 416 000 des 650 000 demandes d'asile présentées dans l'Union ont été déposées dans trois pays seulement : l'Allemagne, l'Italie et la France. Cette injustice flagrante est liée au règlement de Dublin, qui occasionne de plus en plus de tensions et de conflits entre nos Etats membres.

Nous devons l'adapter; nous avons besoin d'un système d'asile européen plus juste et plus efficace. En novembre 2017 déjà, le Parlement européen a adopté, à une large majorité, une proposition de répartition équitable des demandeurs d'asile. J'ai écrit aux chefs d'Etat et de gouvernement européens en leur demandant d'utiliser ce texte comme un tremplin pour la réforme.

Pour convaincre les Etats les plus réticents à cette redistribution, j'ai dû les rassurer sur la capacité de l'Union à contrôler ses frontières extérieures et à couper court aux

départs depuis l'Afrique du Nord. Ainsi, seules les personnes ayant droit à une protection pourraient arriver en Europe et participer à des projets de réinstallation gérés par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Ces personnes seraient transférées en toute sécurité et réparties équitablement entre les Etats d'accueil européens, comme c'est déjà le cas à partir des camps en Turquie, en Jordanie et au Liban.

Sans stratégie européenne crédible, fondée sur ces deux piliers, c'est la logique du chacun pour soi qui prévaudra, accompagnée d'une renationalisation des politiques migratoires, de la fermeture des frontières et de la fin de l'espace Schengen.

Traiter les causes

En parallèle, l'Union doit coordonner son action de stabilisation de la Libye, de sorte que cet Etat puisse devenir un réel interlocuteur.

Je me rendrai bientôt en Libye afin de débattre du rôle que le Parlement européen peut jouer dans ce processus et dans l'organisation d'élections démocratiques futures. Nous sommes prêts à mettre à disposition des ressources et des compétences, y compris dans le cadre d'une conférence qui réunirait le Parlement et toutes les parties intéressées.

Une stratégie efficace doit pouvoir traiter les causes profondes de ces véritables exodes. Nous demandons que des fonds soient prévus dans le cadre du prochain budget de

l'Union pour un plan Marshall pour l'Afrique. Il nous faudra au moins 40 milliards, de sorte à mobiliser 500 milliards d'investissements ces dix prochaines années. L'objectif est d'ouvrir des perspectives

aux jeunes Africains dans leurs pays et de leur redonner espoir en l'avenir. Ces investissements peuvent faciliter, dans le cadre d'une diplomatie économique solide et de quotas d'immigration légale, les accords de réadmission avec les pays d'origine.

Le rêve européen risque de sombrer à cause de l'immigration. Nous nous pouvons et ne devons pas l'accepter comme une fatalité. Seuls le courage, la détermination et l'ambition nous permettront de trouver ensemble de nouvelles solutions.

Le Parlement européen fait déjà sa part et propose une stratégie intelligente et crédible. J'exhorte les chefs d'Etat et de gouvernement à abandonner les égoïsmes nationaux et à agir ensemble pour éviter la fin de l'Union.

**Seules
les personnes
ayant droit à
une protection
pourraient
arriver
en Europe
et participer
à des projets de
réinstallation.**